

**ALEJ M** ASSOCIATION  
LOISIRS ENFANTS  
JEAN MACÉ

[www.alej m.org](http://www.alej m.org)

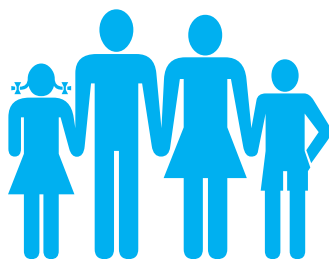
## TOUT SUR L'ALEJM

C.L.A.E. (CENTRE DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE)

CENTRE DE LOISIRS (MERCREDIS/VACANCES)

LUDOTHEQUE LUDOMONDE

ANIMATIONS AU COLLEGE J-P VERNANT



Depuis 1983, l'ALEJM est gérée par ses adhérents

Chers adhérents,

L'année 2013-2014 fut celle du renouveau,

Nouveau rythme scolaire, qui a nécessité l'adaptation du CLAE aux nouvelles amplitudes horaires périscolaire imposant des embauches pour y faire face.

Nouveau directeur du CLAE en la personne de Johan FOISSAC suite au départ d'Agnès LE BAIL. Nouveau bureau élu par le conseil d'administration suite à l'assemblée générale du 17 juin 2014.

Je tiens tout particulièrement à remercier au nom de l'association loisirs enfant Jean Macé, pour le travail accompli et le temps consacré au cours de ces années, Christine DUMEC présidente sortante, Pascale CABESTRE-CASTRO vice-présidente sortante, Frédéric CABESTRE et Nicole POZO.

2013-2014 fût une année dense en matière d'évènements, un loto, une bourse au jouet, le spectacle de l'ALEJM, les soirées Gros Pixel, les évènements Ludomonde..., sans oublier la solidarité entre nos enfants et ceux d'Haïti mené par Kévin MIANI dont les résultats sont plutôt probants.

En cette nouvelle année scolaire, je souhaite la bienvenue aux familles, dont les enfants entrent en primaire à Jean Macé, aux nouveaux adhérents et aux membres du conseil d'administration récemment élus.

L'ALEJM a été créé pour les enfants et continue de vivre pour eux, grâce à l'implication de quelques parents et au travail des animateurs. Si vous souhaitez participer à la vie de cette belle association, que cela soit de façon ponctuelle ou plus, vous êtes les bienvenus.

Enfin, cette plaquette, permettra aux parents et adhérents de prendre connaissance du rôle que tient auprès des enfants l'ALEJM, de son fonctionnement et des membres qui la constituent. Si vous avez des idées, des questions, des remarques, toute l'équipe est à votre écoute pour essayer d'y répondre.

Je souhaite à toutes et tous une belle rentrée 2014-2015.

Liborio BARRAFRANCA

Président de l'ALEJM



Les salariés permanents de l'ALEJM



JOHAN FOISSAC  
Direction CLAE



LUCETTE BOSCUS  
Comptabilité/Secrétariat



DAVID HERNANDEZ  
Direction ALEJM



MARLENE ESTREBOU (Ludothécaire) et  
NICOLAS CANDEIAS (Animateur-jeu)



KEVIN MIANI  
Direction CLSH

C'est dans ce bâtiment que se situe le siège social de l'ALEJM. Nous vous y accueillons pour les inscriptions et pour toutes questions relatives à l'association et à ses activités.



## 1-HISTORIQUE : L'ALEJM, UNE AVENTURE CITOYENNE

En 1983, des parents d'élèves se mobilisent pour créer « leur » CLAE, à Jean Macé, avec le soutien du directeur d'école et des Francas. Nous sommes encore loin de la généralisation qui interviendra à Toulouse, en 2005. Il faut tout négocier et parfois âprement : locaux, personnels mis à disposition, subventions... Mais les familles répondent à l'appel, adhèrent massivement au projet et participent au financement. Dans la foulée, un centre de loisirs est ouvert pour les mercredis et les vacances. Un CLAE est créé sur l'école maternelle. Ce dernier fermera ses portes en 1999. On frôle alors la catastrophe, avec une démission collective du Conseil d'administration. Un petit groupe de parents refuse la fatalité et se porte volontaire pour reprendre le flambeau. L'activité se développe à nouveau, en 2002, avec la création de Ludomonde (d'abord au centre d'animation La Terrasse puis à la salle Achiary). Côté CLAE, une convention est signée avec la Ville en 2005. Notre rôle éducatif est pleinement reconnu. La Mairie de Toulouse et la Caisse d'allocations familiales renforcent leur soutien. En 2006, l'ALEJM se tourne vers le collège Jean Pierre Vernant et propose des jeux de société durant l'interclasse. C'est un succès. Dès 2007, un partenariat est formalisé avec le Foyer socioéducatif (également une association loi 1901 issue de l'Education populaire).

Aujourd'hui, l'époque où l'on « montait » des CLAE associatifs gérés par des parents est révolue (il y a un marché public). Les CLAE font partie du paysage toulousain. Les idées des précurseurs (en premier lieu les Francas) ont fait du chemin. Tant mieux ! Mais n'oublions pas notre histoire et notre raison d'être. Nous ne sommes ni une petite entreprise, ni un service public parmi d'autres. En tant qu'association, nous avons besoin de nos adhérents, rassemblés autour d'un projet commun (le projet éducatif). Alors que faire pour nous soutenir ? Chacun peut agir, à sa mesure : en adhérant, en s'impliquant au conseil d'administration ou au comité des fêtes, en se rendant à nos événements festifs, à l'assemblée générale ou en se tenant informé, via son adresse e-mail, de la vie de l'ALEJM. L'histoire est belle, continuons à l'écrire ensemble.

## 2-MISSIONS DE L'ALEJM : LE PROJET EDUCATIF

L'ALEJM s'est donnée pour mission d'être un acteur éducatif auprès des enfants et des jeunes du quartier dans le prolongement des temps scolaires et familiaux, en les accompagnant tout au long de leur développement de futur citoyen (de la petite enfance à l'adolescence).

Elle répond ainsi, au-delà du besoin de leur prise en charge sur les temps péri et extrascolaire :

- d'une part, à leur envie de participer à des activités de loisirs,
- d'autre part, à la nécessité d'une continuité éducative.

Association d'Education Populaire, s'appuyant sur l'engagement et l'implication des familles dans la vie associative et garantissant laïcité, démocratie et transparence de fonctionnement, l'ALEJM souhaite rendre accessible à tous les loisirs éducatifs grâce à sa proximité géographique, à sa diversité d'implantation et à la pratique de tarifs basés sur le quotient familial.

L'ALEJM vise ainsi à contribuer :

- à la socialisation des enfants et des jeunes dans un esprit de solidarité, de respect mutuel et d'ouverture aux autres et au monde ;
- à leur épanouissement et à la construction de leur identité ;
- à leur formation à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie ;
- à développer leur engagement citoyen en apprenant à être acteur dans leur environnement.

Pour mener à bien cette mission, l'ALEJM choisit de privilégier des activités ludiques, d'initiation et de découverte, dans une grande variété de domaines, encadrées par une équipe de professionnels qualifiés. En s'appuyant sur des partenariats institutionnels, mais également sur le tissu associatif local et les établissements scolaires du quartier, elle met en place plusieurs structures d'accueil ouvertes sur des temps variés et complémentaires, s'adressant à différents publics : enfants et jeunes prioritairement, mais aussi adultes dans une optique de tissage de lien intergénérationnel et de partage de culture.

### 3-FONCTIONNEMENT GENERAL

L'ALEJM gère quatre activités qui cohabitent pour les loisirs éducatifs de vos enfants :

- Le **CLAE** : Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (semaines scolaires),
- Le **CLSH**: Centre de loisirs sans hébergement
- La **ludothèque** "Ludomonde" (du mardi au samedi),
- Les **animations périscolaires au collège Jean-Pierre Vernant** en partenariat avec le Foyer Socioéducatif.

Les acteurs du centre de loisirs :

- **Des adhérents (issus du CLAE, du CLSH ou de Ludomonde)** forment le Conseil d'Administration et le bureau de l'ALEJM ; ils veillent à la bonne marche de l'association en tant que bénévoles.

**Des salariés : l'équipe d'animation professionnelle.** Un directeur d'association, un directeur de CLAE, un directeur de CLSH, une responsable administrative et des animateurs polyvalents.

- **Des partenaires : l'équipe enseignante**, les fédérations de parents d'élèves, le Foyer socioéducatif du collège Jean Pierre Vernant, la direction de la Jeunesse et des Sports, la Caisse d'allocations familiales, la Mairie de Toulouse, les FRANCAS, le Conseil général et les autres centres de loisirs.

### 4-ADHESION et FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Durant les temps périscolaires (CLAE), l'association est responsable de tous les enfants présents, qu'ils soient adhérents ou non à l'association.

L'adhésion est facultative même si nous vous encourageons à y souscrire. Elle comprend par ailleurs la prise en charge de notre assurance qui intervient en complément de l'assurance extrascolaire.

Pour le mercredi et les vacances, l'adhésion est obligatoire. L'association accueille durant ces temps CLSH l'ensemble des enfants adhérents de 6 à 17 ans, quelle que soit leur école.

**Il est obligatoire de remplir la fiche de renseignements qui vous sera remise lors de votre inscription.** Elle nous permettra de vous contacter en cas de problème et/ou d'appeler un médecin ou le SAMU en cas d'urgence. Une autorisation spécifique sera nécessaire (à retirer au bureau) si vous souhaitez autoriser votre enfant à partir seul ou s'il doit être confié à un tiers.

## 5-INSCRIPTIONS

**En début de chaque trimestre**, vous pouvez inscrire votre enfant pour les mercredis et les ateliers du soir.

**Les mercredis occasionnels** sont enregistrés et réglés le lundi au plus tard. **Les inscriptions des périodes de vacances s'effectuent au plus tard 5 jours avant la période** et sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Seule une annulation faite avant la date de clôture des inscriptions (5 jours avant la période) pourra donner lieu à un avoir. Toute demande d'avoir faite postérieurement à cette date limite ne sera pas traitée. L'avoir sera alors calculé après déduction des repas. **Nous n'effectuons pas de remboursements.**

**Pour les inscriptions à la ludothèque Ludomonde :**

Pour s'inscrire, vous pouvez venir au bureau de l'association ou vous rendre à la ludothèque, 42 rue Henriette Achiary (à 800 mètres de l'école), Marlène et Nicolas vous y accueilleront avec l'enthousiasme qui caractérise ceux qui ont envie de partager leur passion pour les jeux de société !

**SAMEDI 4 OCTOBRE 2014 :  
BEST OF LUDOMONDE  
A LA SALLE DE LIMAYRAC !**



## 6-TEMPS ET ACTIVITES

	TEMPS	ACTIVITE
<b>CLAE</b>	7h30-8h20	Les animateurs accueillent les enfants et proposent des activités d'éveil avant le début des classes.
	11h30-13h45	Les animateurs encadrent les enfants pendant la restauration et proposent des activités (lecture, ludothèque, contes, jeux sportifs, activités manuelles...)
	Ateliers du soir 16h00-18h00 départs jusqu'à 18h30	Les enfants inscrits aux ateliers sont réunis par les animateurs après la classe et récupérés par les parents à 18h00. Les ateliers thématiques commencent à 16h30.
	Ateliers études 16h20-17h20	En alternance, 30 mn d'étude et 30 mn de loisirs.
	Accueil du soir 17h20-18h30	Après les ateliers études, les enfants inscrits sont pris en charge par des animateurs jusqu'à l'arrivée des parents
<b>CLSH Mercredis</b>	11h30-18h30 ou 13h30-18h30 (sans cantine)	Animations sportives, loisirs créatifs, sorties, jardinage, cuisine...
<b>CLSH Vacances</b>	7h30-18h30	Thèmes et activités choisies avec les enfants et jeux extérieurs, activités manuelles, sorties...
<b>Ludomonde (salle Achiary)</b>	Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 12 h	Accueil petite enfance : jeux d'éveil et jeux symboliques, d'assemblages...
	Merc 13h30-18h30 Vendredi 15h-18h Samedi 14h-18h	Accueil tout public : jeux de plateau, de société, de cartes, jeux de rôles, jeux en bois traditionnels...
	Vacances	Fonctionne du lundi au vendredi.



## 7-TARIFS 2013-2014

**Adhésion à l'ALEJM** .....5 € par an et par famille.

- CLAE

**Accueil du matin, interclasse et accueil du soir** : une participation (en fonction du quotient familial) est demandée aux familles **par la Municipalité** et reversée à l'association.

- CLSH

Quotient familial	Mercredis	Quotient F	Vacances (1)
Pas de tranche	/	Supérieur à 800	8 € (2)
Supérieur à 650	6 €	De 651 à 800	6 €
De 451 à 650	4,50 €	De 451 à 650	4,50 €
De 301 à 450	2,50 €	De 301 à 450	2,50 €
De 0 à 300	1,50 €	De 0 à 300	1,50 €

(1) plus prix du repas à votre tarif habituel

(2) 6 € à partir du 2<sup>ème</sup> enfant.

Pour les  $\frac{1}{2}$  journées diviser par 2.

- LUDOMONDE

Accès illimité et prêt de jeu pour un tarif familial variant de 4 à

15 €/trimestre en fonction des ressources (voir [www.alejm.org](http://www.alejm.org)). Inscription individuelle (à partir de 7 ans) : 5 €/trimestre

## RESUME DES PROCEDURES D'INSCRIPTIONS :

Pour le CLAE et le Centre de loisirs, votre dossier doit obligatoirement comporter :

- La fiche de renseignement complétée recto verso
- L'attestation d'assurance
- Photocopies des pages vaccinations du carnet de santé ou certificat médical précisant que l'enfant est à jour au regard des vaccinations obligatoires
- 1 photo

Pour Ludomonde, une fiche de renseignement est nécessaire : à retirer sur place ou à imprimer sur [www.alejm.org](http://www.alejm.org)

Dans tous les cas, n'oubliez pas de demander votre carte d'adhérent, elle vous sera utile pour tout type d'inscription.



3, chemin de Duroux - 31500 Toulouse  
Tél : 05 61 34 12 58 - [www.alejm.org](http://www.alejm.org)

APPEL AUX ADHERENTS :



***Comité des fêtes***

**Best of Ludomonde (4/10/2014)  
Bourse aux jouets (décembre  
2014), Loto (28/02/2015), Fête de  
l'ALEJM (28/03/2015) :**  
**4 évènements, 4 occasions de  
construire ensemble dans la joie et  
la bonne humeur!**

**Toutes les bonnes volontés sont les  
bienvenues!**

**S'adresser au bureau  
ou au 05 61 34 12 58.**



**ALEJM** ASSOCIATION  
LOISIRS ENFANTS  
JEAN MACÉ

3, chemin de Duroux

31500-Toulouse

Tél : 05 61 34 12 58-Fax : 05 61 24 87 07

Site web: [www.alejm.org](http://www.alejm.org)

E-mail : [alejm@alejm.org](mailto:alejm@alejm.org)

*L'ALEJM est soutenue par la Mairie de Toulouse, la Caisse d'allocations familiales et le Conseil général de la Haute Garonne.*